

QUELS QUE SOIENT VOS PROJETS, NOUS AVONS UNE SOLUTION.



logement



financement



services

Notre
PLUS
pour Vous

Rendez-vous en agence pour
découvrir tous vos avantages

**VOTRE ÉTABLISSEMENT EST PARTENAIRE DU CSF,
VOS AVANTAGES EXCLUSIFS :**

- le Prêt Avantage Partenariat ⁽¹⁾
- le Prêt personnel Auto Citoyen ⁽²⁾

Plus d'infos sur www.csf.fr/nospluspourvous

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE
REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE
REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.



CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES

CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES
Association
Services aux adhérents

CRÉSERFI
Établissement financier du CSF
Caution / Crédits

CSF ASSURANCES
Sté de courtage d'assurance du CSF
Assurance des personnes et des prêts

PROGRETIS
Sté de Conseil en Gestion de Patrimoine
Épargne, Placements, Prévoyance

IL Y A QUELQUE CHOSE DE PLUS ENTRE NOUS

Les solutions de crédit sont proposées par CRÉSERFI, l'établissement financier du CSF - CRÉSERFI, SA au capital de 56 406 136 € - RCS Paris B 303 477 319 - Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 022 577 (www.orias.fr) - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09.

CRÉSERFI intervient en qualité d'intermédiaire de crédit non exclusif de plusieurs établissements de crédit. Il apporte son concours à la réalisation d'opérations de crédit, sans agir en qualité de prêteur.

(1) Le Prêt Avantage Partenariat est un prêt personnel proposé par CRÉSERFI et bonifié par le CSF. Il est réservé aux adhérents-cotisants du CSF, après étude de leur situation financière. L'emprunteur dispose d'un droit de rétractation.

(2) Le Prêt Personnel Auto Citoyen est proposé par CRÉSERFI, sous réserve d'acceptation de votre dossier par CRÉSERFI après étude de votre situation financière. Vous bénéficiez d'un droit de rétractation. Offre soumise à conditions, à disposition auprès d'un conseiller, valable du 01/06/2014 au 30/09/2014.

Le Crédit Social des Fonctionnaires est une association loi 1901, siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09. Association aux cotés des fonctionnaires et assimilés, le CSF sélectionne au mieux de leur intérêts des solutions et des services en vue d'améliorer leur qualité de vie. Pour adhérer au Crédit Social des Fonctionnaires, il vous suffit d'acquiescer une fois pour toutes un droit d'entrée de 11€ par personne. Devenez cotisant et profitez de tous les services et avantages sélectionnés pour vous, pour seulement 24€ par an et par foyer.

Les formules d'assurance sont proposées par CSF Assurances - SARL de courtage d'assurances du CSF au capital de 450 000€ - RCS Paris B 322 950 148 - courtier d'assurances inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 008 834 (www.orias.fr) - siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09.

Les formules d'épargne, de prévoyance et d'immobilier locatif sont distribuées par PROGRETIS - SARL de courtage d'assurances du CSF au capital de 5 000 000 € - RCS 509 364 972 Paris - N° ORIAS 09 050 053 (www.orias.fr) - siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09.

Numéro Azur

0 810 06 5000

Coût d'un appel local depuis un poste fixe

www.csf.fr